



Dans le cadre de l'offre de travail social, il est proposé un accompagnement aux familles en phase de divorce ou de séparation. L'un des principaux enjeux de cette offre est centré sur l'enfant, à savoir :

- assurer un environnement favorable au développement et à l'épanouissement de l'enfant ;
- s'assurer que l'intérêt de l'enfant reste au centre de la situation de séparation.

Le second enjeu est de permettre aux parents d'appréhender au mieux toutes les répercussions de leur séparation, de s'assurer du droit éventuel à l'allocation de soutien familiale (asf) et de proposer une médiation familiale si besoin.

Conformément au dossier repères « Pour un renouveau du travail social des caf », cette offre est décrite dans la fiche ci-dessous :

FINALITÉ



Permettre aux parents d'organiser leurs situations sociales professionnelles dans l'intérêt de l'enfant, en favorisant le maintien des liens et le respect des obligations relatives à l'autorité parentale.

PUBLIC POTENTIEL



Parent allocataire ayant la charge de l'enfant.

OBJECTIFS DE L'OFFRE



- Soutenir le/les parent(s) dans l'organisation familiale et nouveau projet de vie.
- Favoriser l'accès au droit commun pour les deux parties, dans l'intérêt de l'enfant.

ACTIONS OPÉRATIONNELLES



- Repérer la place et le rôle de chacun dans l'organisation familiale.
- Comprendre les relations établies entre les parents et à l'égard de l'enfant.
- Identifier l'environnement de vie et les conditions favorables à l'épanouissement de l'enfant.
- Favoriser la socialisation de l'enfant compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle pour le/les parent(s).
- Vérifier les droits en place et à faire valoir en fonction du projet de vie.
- Évaluer la capacité d'agir du/des parent(s) au regard des devoirs réciproques vis-à-vis de l'enfant.
- Rétablir les relations nécessaires à l'exercice de l'autorité parentale et l'épanouissement de l'enfant.
- Repérer les capacités numériques tant pour l'accès aux droits que pour les usagers de sites dédiés.